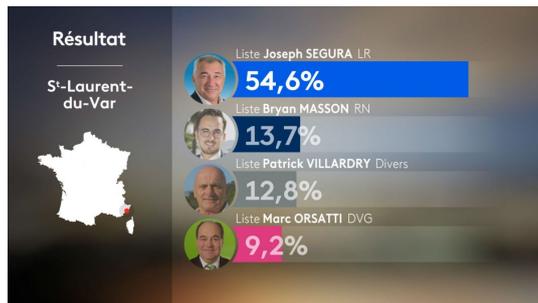


Saint-Laurent : l'opposition juge Segura « illégitime »

Écrit par Nice Matin
Vendredi, 29 Mai 2020 20:00



Absente ce lundi à l'élection officielle du maire et de ses 10 adjoints, elle estime les résultats du 15 mars faussés par le coronavirus et l'abstention. Un double recours a même été déposé

C'est bien parti ! » s'est exclamé Joseph Segura en constatant qu'aucun des six élus de l'opposition municipale n'était présent à sa réélection officielle en tant que maire de Saint-Laurent-du-Var ce lundi. Une absence que trois des quatre têtes des listes d'opposition ont expliquée par « l'absence de légitimité » de la réélection de Joseph Segura dès le premier tour des municipales dans un contexte de coronavirus et d'abstention massive.

Sans doute le plus virulent, Patrick Villardry a indiqué dans un communiqué qu'il « ne peut reconnaître » l'élection du 15 mars. « Monsieur Segura n'a obtenu que 4 370 votes sur 22 624 inscrits, soit 19,3 % des électrices et électeurs », relève l'ex-premier adjoint du maire et tête de la liste " Vivons Saint-Laurent" (deux sièges au nouveau conseil municipal). Celui qui enregistre une démission dans son groupe [lire ci-dessous] est entré en conflit ouvert avec le premier magistrat laurentin depuis bien longtemps.

« Moins de voix qu'en 2014 »

Saint-Laurent : l'opposition juge Segura « illégitime »

Écrit par Nice Matin

Vendredi, 29 Mai 2020 20:00

« 63,70 % d'abstention, un recours au tribunal administratif, une mise à l'écart des élus d'opposition dans la gestion de la crise sanitaire... C'est pour ces raisons que nous avons laissé nos sièges vides », a pour sa part expliqué dans un autre communiqué Bryan Masson. C'est la tête de la liste lancée par le Rassemblement national (deux sièges également au nouveau conseil municipal). « Joseph Segura a été réélu avec moins de voix qu'en 2014 », souligne l'élus frontiste.

Joseph Segura a été réélu dès le premier tour en 2020 avec 1 379 voix de moins qu'au second tour de 2019 : 4 270 ce 15 mars, 5 649 il y a six ans.

« La situation sanitaire, la peur légitime des électeurs de se déplacer en sécurité aux urnes a eu un impact sur la sincérité du scrutin », estime en outre Bryan Masson, tout comme Patrick Villardry. « Nos scores ne reflètent ni nos scores habituels, ni nos campagnes », ajoute Bryan Masson. Le Rassemblement national atteint en effet habituellement des pourcentages élevés lors des élections laurentines (hors municipales). Mais son score aux municipales de 2020 (13,67 %) n'est pas très éloigné de celui de 2014 (14,42 %).

Estimant les résultats du 15 mars 2020 « faussés », Patrick Villardry et Bryan Masson ont déposé un recours en annulation devant le tribunal administratif de Nice [lire ci-dessous]. Patrick Villardry évoque même « des messages de téléalerte diffusés par la commune aux Laurentins le 13 mars 2020 à 17 h 15 pour leur demander de limiter leurs déplacements en raison de la pandémie ». Il souligne par ailleurs que « la commune a connu un taux d'abstention (63,70 %) largement supérieur à la moyenne nationale (55,25 %) ». Au téléphone, Marc Moschetti, tête et seul élu de la liste "Saint-Laurent au cœur", est à l'unisson de Bryan Masson et de Patrick Villardry. Même argumentaire : Covid-19, taux d'abstention et légitimité des résultats. Mais, lui, ne s'est pas joint à leur recours.

Quant à l'élus de gauche Marc Orsatti, il a été le seul à s'excuser pour son absence. Après le conseil municipal, il a invoqué, au téléphone, des raisons de santé. Mais il a aussi estimé que moins de 37 % de votants ce n'était « pas la meilleure expression démocratique ».

« Je respecterai cette démocratie »

« Je ne ferai aucune déclaration, nous a répondu au téléphone Joseph Segura après le conseil municipal. Faire un recours est un droit légitime pour des élus. Le tribunal administratif décidera. » Et concernant l'absence de l'opposition au conseil municipal et ses raisons (impact

Saint-Laurent : l'opposition juge Segura « illégitime »

Écrit par Nice Matin

Vendredi, 29 Mai 2020 20:00

possible du coronavirus, abstention etc) ? Là encore : « Je ne ferai aucune déclaration » a répété le maire de Saint-Laurent-du-Var qui « ne veut pas polémiquer ». « Ce scrutin n'a souffert d'aucune forme de contestation », avait-il déclaré publiquement lundi lors de sa réélection officielle en présence de Christian Estrosi, maire de Nice et Dominique Estrosi-Sassone, sénatrice. « Dans la population, personne ne m'a posé de questions sur l'impact du coronavirus et de l'abstention sur les élections », a-t-il seulement complété, avant-hier, par téléphone. « Je voulais m'adresser à l'opposition mais c'est bien parti, avait-il lancé lundi lors de son élection et de l'installation du nouveau conseil municipal. Être absent aujourd'hui, c'est un déni de démocratie. Nous avons été élus par 54 % des votants, je le dis en toute humilité. Être présent, c'est la moindre des choses quand on se dit Républicain et que l'on est élu. Cela montre combien la campagne a été violente, virulente et indigne. Aujourd'hui, je ne les attaquerai pas parce qu'ils ne peuvent pas s'expliquer, mais je leur dirai lors du prochain conseil municipal. Cette opposition a été élue, elle aussi, par les Laurentins. Elle sera respectée même s'ils ne nous respectent pas. Je respecterai cette démocratie et je demande à tous de le faire. »